L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 12 AVRIL 1881. — 54me Année.

[illegible], Bonnet & Cie., Propriétaires Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 12 AVRIL 1881.

Entered at the Post office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par le shérif à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, cinq lots de terre avec améliorations, situés dans le Premier District, dans l'îlet borné par les rues Front, Delta, Lafayette et Girod.

Par O. Valrton, dans son bureau, No 99 rue des Magasins, comptes, billets et jugements.

Au Sénat.

Le Sénat des Etats-Unis poursuit le cours de ses récriminations réciproques, au lieu de s'occuper de l'examen du titre des candidats nommés par le Président, il se livre à des accusations rétrospectives. Nous ne sommes plus au temps où la guerre faisait rage et de nombreuses années ont passé sur cette époque fatale. On dit que le Président fatigué, irrité même, de la conduite des sénateurs de son parti, a résolu de renvoyer à la session de décembre la présentation de nouveaux candidats. Cette session extra, qui devait durer quelques jours seulement, se prolonge indéfiniment. Elle n'ajoutera rien à la réputation de dignité et de sagesse de la haute chambre américaine. Les passions s'y donnent cours, enflant la discussion des vrais intérêts du pays. La défection de M. Mahone, rendant le parti démocrate qui l'a élu, caractérise cette session. Cette apostasie est la cause de la lutte sans fin qui s'est engagée entre les deux partis.

Droit de passage pour $300,000.

Le prix offert par la compagnie St-Charles a été accepté par le Conseil de ville. Ce prix est de $300,000 pour 25 ans, la compagnie faisant l'abandon des quatre années de jouissance auxquelles elle avait encore droit pour arriver au terme de son premier bail. Le marché nous paraît avantageux à la ville. La compagnie St-Charles n'a pas pour le revenu de lignes comparables à celles de la grande compagnie des chemins de fer, et étant, en outre, obligée de partager avec la compagnie du "Crescent" la jouissance des rues Carondelet et St-Charles, elle nous paraît payer suffisamment la continuation de son ancien bail. Quant à l'addition de la ligne de la rue Royale, cette ligne se réduirait à bien peu de chose, si un dépôt général pour tous les chemins de fer de longue étendue était établi à l'intersection des rues Claiborne et Canal.

L'Association des Contribuables.

Le comité exécutif de cette Association vient d'adresser aux membres qui la composent l'avis suivant que nous reproduisons avec la certitude qu'aucun d'eux n'en sera découragé.

ASSOCIATION DES CONTRIBUABLES, Nlle-Orléans, 8 avril 1881.

Votre comité exécutif, après nombre de consultations avec d'éminents avocats, après avoir épuisé tous les remèdes légaux, n'espérant plus de secours par la voie des tribunaux, a cru devoir conseiller aux membres, afin d'éviter tous frais ultérieurs inutiles, de régler toutes les taxes maintenant réclamées par la ville (taxes spéciales et taxes de 15 milles) pour 1880 et 1881. Les frais sur chaque bill de taxe de 1880 et jusqu'à présent sont de 10 0/0 d'intérêt par an à partir du 31 mars 1880, $1 pour le timbre et $1 pour les droits du shérif et du constable; les 17.84 mills de taxe pour 1881 portent 10 0/0 d'intérêt à partir du 31 mars 1881.

Renvoyez la pétition qui vous avait été adressée pour recueillir des signatures, avant le 20 du courant.

Par ordre du Président,
EDWD. DUBRIVE, JNR., Secrétaire.

Nous reconnaissons que le comité ne pouvait faire différemment. Déboutés deux fois par la Cour Suprême dans ses efforts pour faire triompher la constitution, et n'ayant pas été suffisamment appuyé pour obtenir de l'Exécutif une convocation de la Législature en session extraordinaire, il ne pouvait continuer une lutte devenue inutile pour le moment. Il a donc dû dans l'intérêt des contribuables leur adresser le conseil de payer les deux taxes de 1880 et 1881 telles qu'elles sont portées dans les bills.

Le comité Exécutif, voyant toute résistance impossible, cède au plus fort, mais il ne donne pas sa démission pour cela. Il continuera l'agitation au contraire, et il a grand espoir que l'Assemblée Générale à sa prochaine session trouvera le moyen de venir en aide à la ville par une législation libératrice. Le comité Exécutif de l'Association des contribuables pense toujours que l'argent collecté pour le paiement de certaines dettes est un argent arraché à la poche du juste, et il ne cessera d'agir que lorsque l'extorsion cessera.

Ainsi l'Association des contribuables existe, son comité Exécutif, qui a bien mérité d'elle, existe, et l'organisation subsistera tant que justice n'aura pas été rendue au peuple.

Toujours du nouveau, à l'Etoile Rouge.

Le rapport du comité de Memphis.

Le rapport des membres de l'administration qui s'étaient rendus à Memphis pour inspecter les égouts de cette ville, constate bien le succès du système, mais sans donner l'assurance qu'il aura ici le même succès.

La ville de Memphis est située sur un plateau dont l'élévation varie de 10 à 50 pieds au-dessus de la marque des hautes eaux du Mississippi, en sorte qu'il était impossible de choisir une meilleure localité pour l'essai du nouveau moyen de desséchement et d'égout. On conçoit qu'avec une pente pareille les obstructions soient peu nombreuses, mais, ajoute le rapport, si on ne pouvait trouver un meilleur site que celui de Memphis pour une expérience de ce genre, il est également vrai qu'on ne pourrait en trouver un plus difficile et plus mauvais que celui de la Nouvelle-Orléans pour une expérience pareille.

"Cependant, disent les inspecteurs municipaux, nous ne pensons pas qu'un système d'égout, donnant une satisfaction générale aux habitants de la Nlle-Orléans, soit une impossibilité pour des ingénieurs versés dans leur profession."

Nous trouvons, quant à nous, qu'il y a une raison sérieuse de douter de l'excellence du résultat, et cette raison est celle que donnent les inspecteurs eux-mêmes. Du reste le projet d'ordonnance a été gravement modifié; assez modifié pour que les capitalistes hésitent à aventurer leurs fonds dans cette entreprise, et nous voyons avec plaisir que le rapport se termine par une réflexion qui laisse une porte ouverte à la concurrence. Ces messieurs seraient particulièrement charmés si quelqu'un, possédant ce privilège, leur soumettait un plan détaillé et complet.

La [illegible] Louis XV de l'ETOILE ROUGE.

Europe.

Nous avons reçu nos journaux français du 27 mars. Après les nombreuses dépêches, qui vont jusqu'au 11 avril, que nous avons publiées régulièrement et qui nous ont donné des détails assez complets sur la situation des choses dans le vieux monde, nous n'avons que peu de détails à recueillir dans les journaux que nous avons sous les yeux. La question de Tunis n'avait pas été soulevée lors du départ de la malle qui nous a transmis les derniers journaux d'Europe. Les dépêches que nous publions dans une autre colonne complètent les données que nous avons au sujet de cette grave affaire qui peut déterminer un refroidissement dans les relations entre la France et l'Italie.

La rupture qui, à la suite du discours prononcé par M. de Mun, s'est produite entre le parti catholique et le parti royaliste, n'accentue depuis que le comte de Chambord a adressé une lettre de félicitations à l'orateur. Un journal français, résumant la situation de deux partis, dit que, si le Pape-Léon XIII est un Pape opportuniste, Henri V, est un roi intransigeant. Le journal l'Aurora, organe officiel du Saint-Siége, dans un article intitulé "l'Eglise, les partis et la conférence de M. de Mun," exprime des idées très catégoriques qui sont le contraire des théories de M. le comte de Chambord.

"Il est incontestable, dit l'Aurora, que la révolution est hostile à l'Eglise et à la monarchie; mais il faut observer que la monarchie, non l'Eglise, a déjà disparu du sol de la France."

A quoi M. de Chambord répond que le sol ne se croit tenu à aucun ménagement vis-à-vis des catholiques qui font bon marché de la monarchie traditionnelle.

La mort du czar et les conséquences qu'elle peut avoir sur la destinée future de l'Europe est le thème sur lequel les journaux brodent leurs plus brillantes fantaisies. Les uns, disant aux congés [illegible] qui caressent l'espoir qu'ils nourrissent, voient déjà les armées de France et de Russie attaquer l'Allemagne aux deux extrémités de l'empire créé par M. de Bismarck. D'autres, au contraire, expriment moins de confiance dans le bon vouloir d'un autocrate qui a trop à faire chez lui pour s'engager dans une de ces guerres qui, suivies d'une défaite, seraient pour conséquence un redoublement d'activité chez les partis qui travaillent dans l'ombre au renversement de la monarchie.

Du reste, une accalmie s'est produite dans la vieille Europe. La diplomatie seule reste sur la brèche au sujet de la question grecque dont on entrevoit le prochain dénouement.

En France, les préoccupations vont de l'affaire de la Tunisie à la prochaine discussion qui sera liée à la Chambre au sujet du scrutin de liste. L'affaire de Tunis, si elle s'aggrave, ne peut avoir d'autres résultats que la conquête par la France de cette voisine de l'Algérie. Deux corps d'armée ont déjà été dirigés du midi de la France sur l'Algérie en vue de graves complications, et la flotte de la Méditerranée a quitté Toulon pour se rendre sur le lieu des opérations futures.

Mais il est probable que devant cette manifestation imposante de la France et le langage énergique du ministre des affaires étrangères, le Bey de Tunis comprendra la nécessité de céder aux justes demandes de la France.

On dit que M. Gambetta prendra la part la plus active à la discussion sur le scrutin de liste. Le note qui suit est publiée par presque tous les journaux:

Il est probable que la Chambre sera présidée pendant ce débat par M. Philippoteaux, l'un des vice-présidents. L'intervention de M. Gambetta sera très active; le président de la Chambre se propose de prendre plusieurs fois la parole au cours de la discussion.

Un lot de bottes de M. C. Hart, cette semaine, à l'Etoile Rouge.

PAROISSE ST. JACQUES.

Démonstration en l'honneur de M. J. Gentil, du "Louisianais."

Dimanche dernier, la population de St-Jacques, blanche et de couleur, se réunissait pour exprimer à M. Gentil les regrets que lui causait son prochain départ pour France. Pendant 20 ans M. Gentil a été l'organe des sentiments d'apaisement et de fraternité, prêchant la nécessité du travail, la paix et la concorde. De bonne heure dans la journée des groupes arrivaient de tous les points de la paroisse, et à 4 heures du soir cinq ou six cents personnes se réunissaient au "College Point."

M. Louis Gaudet a appelé le meeting à l'ordre et il a présenté M. Gentil qui a adressé à la foule une allocution fort touchante dans laquelle il a chaleureusement remercié ses auditeurs de l'accueil qu'ils lui avaient fait à son début et de l'appui qu'ils lui avaient accordé depuis, tout cela dit dans le beau langage dont notre ami a le secret.

Après lui, deux hommes de couleur ont successivement pris la parole, remerciant M. Gentil de sa bienveillance dont il avait donné des preuves nombreuses envers la population à laquelle ils appartiennent.

M. Robert Dugué, avocat, a prononcé quelques paroles éloquentes, faisant ressortir les qualités élevées et nombreuses de M. Gentil, comme homme et comme publiciste.

Le représentant du deuxième district congressionnel, M. Ellis, qui se trouvait par hasard à St-Jacques, a parlé avec une grande éloquence de celui qui était l'objet de cette très honorable démonstration.

M. Gaudet a la demande la résolution suivante adoptée par acclamation :

RÉSOLUTION.

"Attendu que les citoyens de St-Jacques en Louisiane, ont appris avec un profond regret le prochain départ pour France de M. Jean Gentil, éditeur du "Louisianais" et qu'ils se sont réunis aujourd'hui dans le but de lui rendre un témoignage public de leur estime, il est

"Résolu que, pendant son séjour en Louisiane, M. Gentil a fait preuve de hautes qualités de cœur et d'esprit qui l'ont rendu utile à notre communauté comme citoyen, et lui ont valu comme homme le respect et l'amitié de tous.

"Imbu des idées d'un noble patriotisme pour sa seconde patrie, il n'a jamais manqué de signaler au peuple les abus du gouvernement et les fautes de ses dignitaires de façon à maintenir et à propager partout les principes de la liberté et de la justice. Comme président du Bureau des écoles publiques en cette paroisse, il a rempli ses fonctions fidèlement en travaillant avec beaucoup d'énergie et de talent à l'établissement d'un système d'éducation publique juste et libéral.

"Ecrivain de mérite, ses écrits d'un style élégant et pur ont toujours fait l'admiration des lecteurs intelligents. Journaliste de talent, tout en relevant les annales de la presse, il a su maintenir la dignité et l'honneur de cette grande puissance qui fait l'opinion publique.

"En quittant la Louisiane il emporte avec lui les vœux sincères de reconnaissance et d'estime de tous ceux qui ont su le connaître et l'apprécier."

"St-Jacques, 10 avril 1881."

Le représentant de l'*Abeille* ne saurait clore ce rapide compte rendu sans remercier M. Camille Mire, chairman du comité d'organisation, ainsi que les habitants de la paroisse St-Jacques avec lesquels il s'est trouvé en rapport, de toutes les prévenances et politesses qu'ils lui ont prodiguées.

Le [illegible] des enfants, pour la belle saison. L'Etoile Rouge.

Mort de M. W. W. King, avocat.

Le barreau de la Nouvelle-Orléans vient de faire une perte cruelle. M. W. W. King, avocat, est mort dimanche dernier à sa résidence de la rue Terpsichore. Associé à M. Elmore, depuis de longues années, il était arrivé à se faire une réputation hors ligne dans l'exercice de sa profession.

C'était aussi un érudit. Il avait étudié avec fruit toutes les sciences et ses plaidoyers étaient remarquables par un sentiment philosophique très profond. Il laisse une veuve et des fils dont l'un se livre à la profession qu'a honorée son père, et qui est destiné à le remplacer.

Que la famille croie à nos sincères regrets pour la perte irréparable qu'elle vient de faire.

Mort de M. J. U. Lavillebeuvre.

Nous avons eu le triste devoir d'annoncer la mort de l'un des plus honorables représentants de l'ancienne population de la Louisiane. M. J. U. Lavillebeuvre est mort à l'âge de 79 ans, après une existence toute de travail, de droiture et de probité. Sa vie entière a été consacrée aux bonnes œuvres. Il a vécu selon la mode antique consacrant sa jeunesse à l'étude, son âge mûr au service de son pays, et sa vieillesse à la méditation.

Il laisse un vide considérable parmi la population créole, mais il a pour continuer ses traditions d'honneur, une nombreuse famille et un fils qui marche sur ses traces.

Nous offrons à la famille nos compliments de condoléance.

Les constructions de l'ETOILE ROUGE.

Nous avons reçu les journaux français contenant la lettre du comte de Chambord à M. de Mun à propos de la conférence faite par ce dernier à Vannes, et dont la conséquence a été une rupture entre le parti catholique et le parti légitimiste. Nous donnons un aperçu, dans notre numéro de ce jour, de l'intervention du souverain pontife. Nous publierons demain et la lettre du comte de Chambord et l'article de l'*Aurora*, journal officiel de la cour de Rome, par lequel le Pape refuse de confondre les intérêts de l'Eglise avec ceux d'un parti politique quelconque.

La grande variété de [illegible], de l'Etoile Rouge.

Un discours de M. Gambetta.

Nous consacrons une grande partie de nos colonnes à la reproduction d'un admirable discours de M. Gambetta dans un banquet organisé par l'Union Nationale des Chambres Syndicales de Paris. Ce discours sera du retentissement dans le monde entier parce qu'il résume dans un langage magnifique les règles qui doivent présider aux traités commerciaux, et les rapports qui doivent exister entre les hommes publics et les hommes d'affaires.

Messieurs et chers concitoyens,

Votre honorable et éloquent président vient bien me donner la parole. Je lui obéis; mais j'éprouve le besoin de me recueillir quelques instants, en même temps en pensée, pour vous dire le plaisir, la gratitude, l'honneur que je ressens d'être au milieu de vous et d'y puiser les enseignements pratiques et positifs de ce monde du travail et du négoce qui, tous les jours, prend plus d'ascendant et d'influence dans la direction politique des sociétés modernes chez tous les peuples.

En effet, de tous les besoins que vous avez exposés tout à l'heure, il n'en est pas de plus impérieux à satisfaire, il n'en serait pas de plus fécond que de rapprocher et mêler, d'une façon plus active, plus intime et plus fréquente, les hommes d'affaires, les hommes de parlement, ceux qui travaillent et ceux qui, à un titre quelconque, siègent dans les conseils élus de la nation. (Vive approbation.)

Messieurs, dans un gouvernement démocratique tout revient au travail, au travail organisé, au travail fécondé. Et comment faire des lois et rédiger des règlements, déterminer des institutions, constituer des personnels, se lancer dans des entreprises fécondes d'utilité publique, si l'on n'a pour soi que la science du cabinet et des méditations solitaires; si l'on n'a par devers soi que des idées qui n'ont pas été vérifiées et contrôlées par l'expérience, et si l'on se lance pour ainsi dire vers l'inconnu; comme, je le veux, par sa bonne volonté, mais sans rien avoir de ce lest, de ce plomb dans les semelles qui fait que, lorsqu'on pose le pied, on est sûr de ne pas chanceler? (Vifs applaudissements. Bravos répétés.)

C'est précisément, messieurs, non tout à fait pour inaugurer, permettez-moi de le dire, mais pour renouer avec l'intention d'y persévérer cette fréquentation et ces rapprochements entre les hommes publics et les hommes d'affaires, que je suis ici, et que je suis heureux de n'y être pas seul, d'y être entouré de mes amis, de mes compagnons de luttes, de ceux parmi lesquels je ne sais qu'un égal, quoi qu'on en dise.... (Vifs applaudissements.)

Oui, c'est un exemple, qu'il faut emprunter à l'Angleterre et à l'Amérique, de ne jamais faire de la politique dans la ville des oiseaux.... (On rit), mais de faire de la politique pratique, de la politique expérimentale. N'est-il pas vrai, messieurs, que lorsqu'on veut toucher à ces questions de traités de commerce et de tarifs, il faut entrer en relation avec ceux qui exportent, avec ceux qui transportent, avec ceux qui font le négoce dans le monde entier? (Très bien! très bien!) N'est-il pas vrai que lorsqu'on veut étudier les effets économiques d'une taxe, d'un impôt sur telle ou telle matière, sur telle ou telle industrie, il faut se mettre en rapport avec ceux qui en mesurent toute la portée, qui connaissent les prix de revient, qui se rendent compte des éléments les plus complexes de la production, comme de l'installation de ces usines, de ces boutiques, des ces commerces, humbles, modestes, grands, immenses,—car peu importe le développement, la nature des choses étant toujours la même? (Applaudissements.)

C'est ce travail que mes collègues et moi nous avons entrepris, messieurs, que nous poursuivrons sans esprit de parti, sans exclusivisme; et s'il y a des absents de cette réunion, nous le déplorerons, mais nous espérons toujours les ramener, car certainement ces absences ne peuvent reposer que sur des préjugés et des préventions sans fondement. (Très bien! très bien!)

Messieurs, vous venez d'exposer vos vœux; nous les avons entendus, j'ose dire même que nous les avons recueillis, mais permettez-moi d'ajouter que ce parlement, auquel tout à l'heure vous faisiez appel, compte des membres qui en avaient pour ainsi dire devancé l'expression. Ainsi, je vois ici, non loin de moi, mon ami M. Lockroy, qui, il y a quelques années déjà, avait essayé, dans un projet bien étudié et fort bien ordonné, de doter précisément les associations syndicales et professionnelles d'une charte véritablement libérale et autonome. Le temps n'a pas consacré avec lui à ce moment; mais vous le trouverez au premier rang pour la défense de notre projet qui, celui-là, est arrivé à parfait achèvement sous la direction et la plume de mon éminent ami M. Allain-Targé. M. Floquet a réclamé dernièrement la mise à l'ordre du jour de ce projet; il est au premier rang des travaux de la chambre, et quelles que soient les questions qui viennent se jeter à la traverse, soyez sûrs, messieurs, que nous ne nous en irons pas en vacances sans l'avoir voté. [Applaudissements.]

Je ne dirais pas toute ma pensée, messieurs, si, dans cette réunion imposante et fraternelle où figure, où peut le dire, l'élite du grand commerce parisien soit au point de vue de la fabrication, soit au point de vue du négoce, je ne disais pas que vous ne serez véritablement en marche vers le progrès définitif, vers la paix sociale, que lorsque vous aurez amené d'autres associations, d'autres chambres syndicales, jouissant de la même indépendance et de la même autonomie personnelle, à entrer en communication étroite avec vous, de façon à en faire sortir la libre discussion, la libre délibération qui est, presque toujours, la préface de l'entente; car, messieurs, savez-vous pourquoi les passions se déchaînent, pourquoi l'irritation, pourquoi la colère et la haine embrasent la rue et font fermer les ateliers et les boutiques? C'est surtout parce qu'on s'est refusé, dérobé à la libre et complète discussion des intérêts en présence, et que les idées fausses ont pris le dessus; c'est surtout parce qu'il n'y a pas eu cette enquête préalable et nécessaire dans laquelle on aurait pu causer, s'entretenir et tomber d'accord; c'est enfin parce qu'on n'a pas fait appel à la seule chose qui rapproche et civilise les hommes: à la libre et réciproque persuasion. [Salve d'applaudissements et bravos.] Mais, messieurs, il faut se féliciter de voir les ouvriers, eux aussi, constitués à l'état de chambres syndicales autonomes, complètement libres. Il faut souhaiter, de plus, de les voir se rapprocher et entrer en contact avec vous. Aussi je prévois qu'avant peu, grâce à la bonne volonté et aux ressources d'esprit des contractants, il sortira de cet heureux accord des institutions mixtes, des chambres composites dans lesquelles les deux intérêts se trouveront également représentés et, par conséquent, le compromis, l'arrangement, la transaction, cette maîtresse de la vie humaine, politique ou sociale [Vive et unanime adhésion], finira par s'établir.

Et alors vous toucherez, par un des plus beaux et des plus grands côtés à la solution du grand problème que vous indiquait tout à l'heure, avec sa perspicacité, votre honorable président M. Hiélard, quand il vous disait que l'idéal de l'avenir ce serait l'arbitrage par les pairs dans les contestations qui s'élèvent dans le monde du travail. C'est là, en effet, qu'il faut tendre parce que c'est là que se trouvera la justice éclairée, impartiale et gratuite. [Applaudissements prolongés.]

Messieurs, pensez-vous qu'il soit possible que nous restions plus longtemps—je ne parle pas seulement pour nous, mais pour nous tous, membres de la société française, qui sommes, à un degré quelconque, mêlés à la vie publique, les uns occupés à la préparation et à la confection des lois; les autres, à la formation même de l'opinion publique,—et par là je veux désigner la presse,—pensez-vous, dis-je, qu'il nous soit possible de ne pas entrer en communication fréquente, afin que ces idées nous envahissent, que nous nous en pénétrions les uns les autres et que pour le grand bien de la France, il en sorte la véritable union nationale dont vous partagez si glorieusement le titre? (Approbation générale et applaudissements prolongés.)

Toutes ces questions qui vous intéressent, qui nous intéressent tous à un égal degré: élections consulaires, arbitrages, conseils de prud'hommes, législation libérale sur les syndicats, création de chambres mixtes pour la solution de tous les conflits entre les ouvriers et les patrons; toutes ces questions et bien d'autres qui peuvent naître, que dis-je? qui doivent surgir, par exemple, le remaniement de la législation sur les faillites, la révision de certains chapitres du code de commerce, et ce rêve—dont la réalisation est cependant si nécessaire—double point de vue commercial et politique—la rédaction d'un code de commerce international, toutes ces questions ensemble une fois, vous appartiennent; elles vous appartiennent par la pratique de tous les jours, mais elles nous appartiennent aussi par le légitime souci que nous avons de leur faire une place dans la législation de la France.

Eh bien, messieurs, ce développement, cet agrandissement de votre rôle, vous allez le tenir de la loi; cette année ne s'écoulera pas sans que cette loi qui vous a été refusée, obstinément refusée par tous les régimes antérieurs, vous soit donnée.

Je ne veux pas ici faire de politique; on a dit que c'était contraire à vos statuts.... [Rires]; mais je peux bien faire de l'histoire, et il y a beaucoup de gens qui prennent l'un et l'autre absolument de la même chose. [Nouveaux rires.]

Voyons donc s'il n'y a pas une connexion nécessaire entre votre existence commerciale, le développement de vos facultés, de vos énergies professionnelles, et la forme même du gouvernement de la nation. Voyons, messieurs, si nous interrogeons le passé, répondez-moi; partout où la démocratie ne serait pas souveraine et maîtresse, partout où elle n'aurait pas véritablement la possession d'elle-même, où elle n'aurait pas à sa discrétion le pouvoir, les chambres, les administrations diverses, serait-il possible de tolérer dans l'Etat l'organisation d'associations, d'institutions aussi étendues, aussi puissantes que les vôtres?

Evidemment non, messieurs. Et il est tellement difficile, dans un gouvernement qui n'est pas essentiellement libre, essentiellement démocratique, de tolérer l'existence de ces puissantes associations, qu'au lendemain de 1879 le législateur—qu'on ne pouvait cependant taxer de timidité, a reculé devant cette liberté qu'on va enfin vous concéder au bout d'un siècle presque d'attente.

Oui, au lendemain de la Révolution, alors que le pays tout entier était encore tout frémissant du joug qu'il venait de secouer, alors qu'il avait brisé dans une seule nuit tout ce qui restait de ces corporations, de ces maîtrises, de ces jurandes, de ces prisons collectives où l'on enfermait à la fois la liberté du travail et le génie de l'invention.... (Bravo! bravo!) oui, après avoir affranchi l'individu, après lui avoir rendu la libre disposition de ses mains et de sa pensée, les hommes de la Révolution reculèrent devant la concession de la liberté collective. Inbus qu'ils étaient encore des souvenirs du passé, croyant voir dans tout essai d'association la résurrection de ces corporations abhorrées, ils s'arrêtèrent et, se contentant d'affranchir l'individu, barrèrent le passage à l'association. (Applaudissements.)

Et pourquoi, messieurs? Ah! c'est qu'on était au lendemain—que dis-je, au lendemain!—c'est que l'on était en pleine lutte pour l'existence, et qu'alors on ne distinguait pas; on n'avait pas le temps d'analyser, de catégoriser, de classifier, de savoir quelles seraient les associations néfastes—que vous connaissez bien, car elles ne sont brisées que d'hier.... (Oui! oui!—Bravos!)—et les associations utiles, les associations fécondes, les associations nationales comme sont les vôtres et celles qui lui ressemblent dans ce pays. (Vifs applaudissements.)

Et l'on vota une loi qui fut une loi fatale, car très certainement elle entra pour beaucoup dans les divisions de classes qui succédèrent au mouvement de la Révolution. Aussi, qu'entendons-nous dire quand nous parlons d'achever la Révolution? Achever la Révolution, c'est, dans une société bien organisée, où l'ordre règne appuyé sur la liberté, où le gouvernement n'est plus contesté, donner le maximum de sa force à l'individu et, en même temps, le maximum d'énergie à l'association qui multiplie si puissamment la force de l'individu. [Vive et unanime adhésion.]

Et puisque vous parlies du passé, monsieur Nicole,—vous qui êtes un combattant des premiers jours, un des plus anciens champions de l'Union des chambres syndicales, — puisque vous rappelez, avec un légitime orgueil, de quel humble berceau était sortie cette puissante fédération que nous avons sous les yeux, puisque vous avez prononcé le mot de philosophie; de sociologie de cette association féconde, permettez-moi de vous saisir au passage et de vous dire que ce qu'enseignent la science et la philosophie des sociétés—qu'on peut décorer d'un nom plus ou moins heureux, plus ou moins bizarre, mais enfin qui est la véritable philosophie moderne et contemporaine—c'est que la véritable sociologie cherche partout et avant tout à faire produire à l'homme son maximum de force en le plaçant dans le milieu qui lui soit le mieux adapté; et ce milieu le mieux adapté c'est celui qui, par des institutions convenablement appropriées, rend l'individu plus libre, plus éclairé, plus fort, mieux armé, mieux doté pour la lutte et pour le triomphe. (Applaudissements.)

Eh bien, ce milieu politique et social, on n'a pas pu l'obtenir dès les premiers jours de la Révolution. Inutile de dire que, aussitôt que le Consulat apparut, il forgea une chaîne de plus, il resserra le carcan dans lequel râlait déjà la liberté du travail. Puis, quand ce fut le tour des restaurations d'ancien régime ou de l'équivoque sans nom d'une monarchie bâtarde [Très bien! très bien!—Bravos], il n'est point surprenant que l'on retrouve les mêmes ruses, les mêmes mêmes rancunes, les mêmes dénis de justice. Un jour, une heure, il y eut comme une lumière qui passa sur le peuple de Paris, et le 24 février 1848 on vit renaître, mais hélas! pour un jour seulement, la liberté d'association, et alors pendant un instant, avec une énergie presque spontanée, non seulement à Paris, mais partout où l'on voyait une agglomération humaine pour la production, le travail et l'échange, l'association a surgi; —c'était une floraison et, s'il y avait eu quelque sentiment de prévoyance parmi ceux qui dirigeaient alors les destinées de la patrie française....—Non! je m'arrête! —s'ils ne s'étaient pas laissé surprendre par d'habiles réactions, l'association aurait couvert la France, et non seulement elle eût fondé la prospérité nationale, mais, à coup sûr, par le triomphe d'une liberté véritablement républicaine, elle eût protégé la France contre le retour des despotismes sanglants.... [Applaudissements et acclamations.] Ah! oui, messieurs, il en eût été ainsi, car, il faut bien le croire, il n'y a de protection pour la liberté, dans une démocratie, que par l'étroite union des classes et par une égale clairvoyance de chacune d'elles du côté de ce qui est le péril commun: la peur excitée d'une part, et les envies chimériques allumées de l'autre. [C'est cela! — Très bien! — Applaudissements unanimes.]

Messieurs, je ne m'étendrai pas sur les circonstances douloureuses de cette rapide histoire; mais il suffit de voir renaître l'empire pour que, immédiatement, comme par l'effet de la froide et terrible nuit de Décembre, toutes ces frêles plantes d'associations fussent, dès le lendemain, trouvées crispées et gelées. (Vive sensation.—Applaudissements et bravos.)

Et il a fallu du temps, des efforts et du dévouement—les efforts et le dévouement de chacun,—car tout le monde a sa part dans cette rédemption nationale, et personne, à moins d'impiété, ne pourrait réclamer le mérite ou le privilège—il a fallu, dis-je, les efforts et le dévouement de tous pour ramener la France à la libre possession d'elle-même. Elle la tient, elle l'a reconquise, cette souveraineté; il lui faut maintenant la garder, mais elle ne la gardera qu'à une condition, c'est de faire sentir à ceux qui la gouvernent, à ceux qui la dirigent, à ceux qui servent le gouvernement à quelque degré que ce soit, de ne pénétrer de la nécessité de l'étude, de la solution, successive, patiente, légale, rationnelle, des problèmes qu'elle porte dans ses flancs. (Bravos et applaudissements prolongés.)

On a dit tout à l'heure qu'il y avait un moyen; vous avez indiqué le vrai moyen, et il n'y en a pas d'autre: c'est celui qui porte ce nom auguste et toujours acclamé: la Liberté! (Bravos prolongés.)

Oui, la liberté; la liberté pour tous et la liberté pour chacun, car, entendez-le bien, messieurs, il nous faut une liberté qui respecte le droit d'autrui.... (Très bien! très bien!), une liberté qui, en même temps qu'elle assure à chacun la disposition de ses mains pour le travail, permette à ceux-ci de considérer les fruits comme aussi sacrés que le principe même qui les a produits. (Applaudissements.)

Cette liberté-là, messieurs, elle vous sera largement et pleinement assurée par les représentants du pays dans les deux chambres: j'en ai la conviction profonde. L'an prochain, si vous le voulez, plus tôt si vous le voulez encore, non plus dans des banquets d'apparat, mais dans des réunions pratiques, nous nous verrons, nous étudierons ensemble toutes ces problèmes, et nous les résoudrons comme on s'en occupe véritablement, au tableau, la craie à la main; dans ces entretiens nous commencerons dans un commun esprit ce qu'il y a de pratique, de réalisable dans vos vœux, nous en écarterons ensemble ce qui ne nous semblera ni mûr, ni praticable, laissant à d'autres plus heureux, plus savants, mieux doués, le soin de réaliser le complément de votre programme. Car enfin, messieurs, est-ce sérieusement qu'on aurait la prétention, un jour, à une heure donnée, de dire: Nous allons tout trancher, tout résoudre par ce mot bizarre: Il nous faut le programme le plus avancé, afin que nous en finissions tout de suite? (Vive sensation.)

Comment! Il y a quelque part un esprit assez audacieux pour croire et pour dire qu'il va trouver la solution définitive et qu'il tient l'absolu dans les mains? Messieurs, ce sont là des prétentions qui doivent vous laisser froids, indifférents, comme elles font de la masse de notre pays; ce sont là amusettes bonnes tout au plus pour faire passer le temps. Elles servent à nourrir la crédulité d'un certain public, mais elles sont parfaitement indignes de l'attention d'hommes sérieux. [Vive approbation.]

Tout autre est l'esprit qui nous a guidés, que nous a amenés au point où nous en sommes, et que nous apportons ici. C'est dans cet esprit que nous y reviendrons: c'est notre collaboration, notre coopération que nous sommes venus vous apporter, à vous et à ceux qui, au dehors, font œuvre semblable. Vous nous trouverez toujours prêts à vous donner le faible, modeste, mais très sincère concours dont nous pouvons disposer. Nous sommes venus à vous saluer, aujourd'hui comme demain—car vous avez besoin de lendemains.

Messieurs, il y a trop longtemps que je suis mêlé à la vie publique pour ne pas savoir que dans ce grand monde du travail, du commerce parisien, il y a des divergences politiques, et qu'il subsiste encore des regrets parce qu'il y a eu, à un moment donné, certaine entraînement; je connaîtrais bien peu mon temps, mes concitoyens, mes amis, si je faisais abstraction du passé; mais c'est parce que je connais ce passé et, pour ainsi dire, vos biographies personnelles, messieurs, que je m'adresse, plein d'espoir, à ceux qui, dissidents de la veille, sont aujourd'hui les ouvriers dévoués de notre œuvre, et que je leur dis: Oui, il vous faut de longs lendemains pour vos intérêts, pour vos familles, pour assurer l'avenir de vos maisons dont l'honneur vous importe plus que votre propre vie; oui, il vous faut de longs lendemains.... (Applaudissements et acclamations), des horizons de calme, de stabilité, la stabilité dans le pouvoir, la tranquillité dans le développement gradué et indéfini de la patrie. Vous êtes en droit d'y compter, mes chers concitoyens. Examinez loyalement la situation de l'Europe, et quand vous aurez fait cette enquête, repliez-vous sur votre propre pays et demandez-vous s'il y a quelque part plus d'éléments de prospérité, plus d'éléments d'ordre, plus d'éléments de force, de sanité morale et politique. (Applaudissements prolongés.)

C'est là, messieurs, ce qui fait que j'ai confiance, car je sais qu'avant tout ce qui vous inspire c'est l'amour de la patrie. Après cet examen de conscience accompli face à face avec vous-mêmes, je vous convie au prochain rendez-vous national, à ce verdict souverain que rendra la France, par un procédé ou par un autre, les procédés important peu, quand la France prendra prochainement la parole.... (Applaudissements).....

Et alors, parfaitement maîtresse de choisir, non-seulement entre les hommes, mais entre les idées, ce qui a infiniment plus d'importance que les hommes.... [Applaudissements]..... elle dira ce qu'elle a déjà dit depuis dix ans, depuis quatre-vingts ans; elle dira qu'il faut en finir, qu'il faut clore à jamais cet état incessant de tergiversations, d'hésitations, de bonds en avant et de reculs en arrière, et qu'il faut couronner la démocratie; or, qu'est-ce que couronner la démocratie? Messieurs, ce sont les libertés publiques! [Nouveaux applaudissements.]

A ce grand jour des assises nationales vous verrez se dissiper toutes ces rumeurs, toutes ces nouvelles,—je les appelle ainsi malgré le luxe de répétitions avec lequel on les a semés [On rit], vous verrez disparaître comme par enchantement tous les artisans, je ne dirai pas de discorde, mais de discorde; il ne sera plus question, je l'espère bien, d'émailler à coups de plume et à coups de langue le pouvoir de l'homme vénéré et vénérable qui résume en lui l'autorité constitutionnelle de la loi, que nous avons été trop heureux de rencontrer aux jours de l'incertitude et qui, pour moi, ne m'inspire qu'un vœu, messieurs, c'est que ses jours soient aussi longs que nos désirs! [Bravos et applaudissements.]

Et alors, quand nous reviendrons, je peux le dire,—je ne parle pas seulement pour moi, je parle pour mes amis et mes collègues présents et absents, mais je parle seulement de ceux de la majorité (On rit); quand nous reviendrons, et, bien, messieurs, nous nous remettrons encore une fois résolument à l'œuvre, et, après avoir été une chambre libératrice, nous tâcherons d'être une chambre réformatrice! (Applaudissements prolongés.)

En finissant, messieurs, je porte un toast aux associations syndicales, à leur esprit d'union et de rapprochement et au concours que les unes et les autres, nous sommes prêts à nous donner pour l'œuvre commune: La République et la patrie! (Acclamations et bravos.)

H. BILLARD, (ancienne librairie Hébert) coin Chartres et Bienville, annonce qu'il a reçu les numéros de *l'Illustration* et du *Monde Illustré* du 26 mars.

Nous avons reçu de notre honorable sénateur, M. Benj. F. Jonas, un exemplaire des deux discours qu'il a prononcés au sénat des Etats-Unis, l'un le 29 mars pour répliquer à Kellogg, et l'autre le 30 mars en réponse à Hoar et à Kellogg. Le télégraphe avait fait grandement tort à ces deux discours qui ont été de tous points fort remarquables.

Un projet de desséchement et d'égout.—M. Joseph Jouet, ingénieur civil et entrepreneur de travaux publics, nous a fait remettre un projet de desséchement et d'égout qu'il a adressé au maire, aux administrateurs, à l'association sanitaire et au public en général. Le temps nous ayant manqué pour en donner un aperçu aujourd'hui, nous remettrons cette tâche à demain.

Taxes arriérées.—Nous n'avons reçu qu'hier soir une communication relative au payement des taxes arriérées. Ne pouvant examiner immédiatement les articles de la constitution qui régissent cette matière, nous renvoyons notre réponse à demain.

Meubles riches. — Comme fabricant de meubles riches et élégants, M. Henry N. Siebrecht, 49 rue Royale, n'a pas d'égaux dans le Sud et probablement dans le Nord. Tout ce qui sort de ses ateliers est à la fois riche et élégant. Quoiqu'il ne fournisse que des meubles d'un goût irréprochable et d'une exécution véritablement artistique, ses prix sont très modérés. Voir l'annonce.

Femme mal chaussée n'est jamais élégante. Les clientes de l'Etoile Rouge le sont toutes, élégantes.

Décédé, de la scarlatine, lundi, le 11 courant à une heure de l'après-midi, PIERRE DE GAS, à l'âge de 11 ans, petit-fils de MICHEL MUSSON.

Décédée hier, à quatre heures du matin, âgée de 22 ans, Mme ALBERT FORSTALL, née ALICIA BOUTTE. Les parents, amis et connaissances des familles Forstall et Boutté sont priés d'assister à son enterrement, qui aura lieu AUJOURD'HUI, à 4 heures et demie. Le convoi partira de la rue St Claude, entre les rues Dumaine et St Philippe, où le corps est exposé.

Clergé de l'Eglise St Augustin.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Décédée, hier matin, à 11 1/2 heures, à l'âge de 60 ans, la sociétaire Mme Veuve MASSON, née ELIZA GALLOIS, native de [illegible], France. MM. les sociétaires et spécialement ceux de la catégorie [illegible] d'AVRIL, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures P. M. Le convoi partira de l'Asile où le corps est exposé.

Par ordre du Président,
J. SCHWEITZER.

Le Secrétaire, L. Suppa.

NÉCROLOGIE.

[illegible] ... M. AUGUSTE BELLOCQUET, décédé dimanche 10 du courant. [illegible]

G. C. T.

Société de Notre Dame de Lourdes.—A la réunion de la Société de Notre Dame de Lourdes, tenue le 10 avril 1881, les officiers suivants ont été élus pour l'année 1881-82: Président Joseph Edd. [illegible]; Secrétaire A. M. Bosc; Pharmacien A. F. Hérot, Médecin, Dr A. M. Hérot.

12 avril—1f

Avis.

A partir de Samedi, 16 avril, les trains de fret et de passagers sur le chemin de fer de Morgan seront [illegible] Washington, Lee.

CHAS A. WHITNEY & CO.
12 av—4f — Directeurs.

HENRY N. SIEBRECHT.

49 — RUE ROYALE — 49

MEUBLES DE SALONS, CHAMBRES A COUCHER ET SALLE A MANGER RICHES ET ELEGANTS DANS LE DERNIER GENRE.

Papier de tenture, qualités de luxe et qualités ordinaires.

PRIX MODERES.

12 avril—6m

Nouvelle-Orléans, 9 avril 1881.

A partir de cette date, M. ALBERT BLANCHER n'est plus employé par nous.

C. JAUBERT & CO.
12 avril—2f — 20 et 22 rue de Chartres.

A louer.

Le beau magasin et excellent emplacement d'affaires connu sous le nom du "[illegible] No 3," touchant au Marché Français. S'adresser au No 156 rue de la Commune, au premier.
12avril—6f

AVIS.—La Fabrique de l'Eglise St Louis vendrait pour gardien du Cimetière St Louis de la rue de l'Esplanade un homme qui se conformerait aux charges et conditions fixées qui sont prendre connaissance au bureau du secrétaire.

Des applications écrites seront reçues jusqu'au 28 du courant.

La préférence sera donnée à un maçon ou à un marbrier, pouvant offrir les garanties convenables.

Par ordre du Dr Isidore Labatut, Président.
PAUL E. THÉARD, Secrétaire.
10 avril—au 28 avril — 34 rue du Camp.

Avis.

La Confrérie des Anges du Tabernacle, sera fêtée à la Cathédrale St-Louis, à l'Autel de Notre-Dame de Lourdes, immédiatement après la grand'messe du Saint Jour de Pâques.

Les membres actifs de l'Association des Anges du Tabernacle, se réuniront au presbytère de la Cathédrale, pour recevoir de Monseigneur l'Archevêque, la médaille du Sacré Cœur de Jésus.

Par ordre de la directrice.
C. CORNEJOLLES, Secrétaire.
10avril—

CONSULAT DE FRANCE A LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Audibert François	Labarrère Armand
Bordes Mme	Legrand Jules Numa
Bourre Jean	Lange Joseph
Bordes Alexandre	Lamy Charles
Bloch Roger	Marie Charles Alexandre
Claverie Pascal	Marotte-Mouillau Jean
Cerru, le père	Mourrut-Maumus Loui
Courtiade Eugène	Menard Pierre Joseph
Collin Dominique	Martin Louis
Chalet Ernest	Mallevin Jules
Cartex Paul et Marie Agne	Guillou Jean
Delcros Antoine	Olard Etienne
Durand Alphonse	Cass François
Dumesnil Benjamin	Quentin, les fils
Dethuit Eugène	Ribot Jules Alexandre
Dreyfus, né à Sierentz, Alsace	Rognon Baptiste
Dubroy Marie Justin	Roulo Vve
Dagas Mr	Raymond Firmin
Renard Mr et Mme	Rey Mr
Frederick M.	Roche, Guillaume
Gautreau Henry	Schreiber Mr
Hourcade Bernard	Saubé Jean Alexandre
Hornet Delphin Jacques	Schaeff Edouard
Holles Jean	Tranch Vincent
Hosso Mr	Tranchât Jean Marie
Laporte Joseph	Touchard Jacques
Legros Mr	Vignaud Jean

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.

Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des naissances, mariages et décès.

La Nouvelle-Orléans, le 11 avril 1881.
Le Consul.
Vicomte PAUL D'ABZAC.
12avril—

ALBERT VOORHIES, AVOCAT,

A transféré ses bureaux au No 3 1/2 rue Carondelet (au-dessus-[illegible]).

LE GRAND MAGASIN Populaire

—DU—

"One Price Clothing"

COIN DES RUES Ste-Anne et Vieille-Levée,

Est résolu à plaire à tout le monde, et, pour cela, il a fait des efforts extraordinaires pour se procurer un

ASSORTIMENT IMMENSE

—DE—

Vêtements pour Hommes, Jeunes Gens, Garçons et Enfants

A DES PRIX

EXCESSIVEMENT MODIQUES.

Costumes de casimire pour enfants	$1 75 à 4 50
Garçons	2 25 à 6 00
Jeunes gens	3 00 à 8 00
Hommes	5 00 à 10 50
Paletots alpaga gros grain pour hommes	2 50 à 5 50
Paletots alpaga uni	1 50 à 4 00

—AUSSI UN—

Vente (job lot) de 500 costumes casimire laine pour hommes, trois dessins à $5 00

Costumes de Première Communion

CONSISTANT DE

Un paletot d'alpaga
Un pantalon blanc
Un gilet de dessous blanc et une cravate } à $3 et au-dessus

POUR AUCUN MOTIF

Doit-on négliger de venir examiner mon immense stock et d'acheter des GRANDS BARGAINS.

En agissant loyalement; un prix pour tous; les meilleures marchandises aux plus bas prix.

J'attends pour de gagner le patronage de tous.

MICHEL LION

Coin Ste-Anne et Vieille-Levée.
16avril—

SEMENCE DE RIZ

De premier choix de la CAROLINE

500 SACS,

A vendre par
CHS A. LARENDON.
10 avril—1m — No 20, rue Carondelet.

WM. E. MURPHY, AVOCAT,

A L'ENCOIGNURE DES RUES DOUANE ET ROYALE.

Consultations de 9 à 3 heures, en français et en anglais.

Mme VILLIO,

Successeur de Mme Vve Rabio.

MODISTE,

202, RUE DE CHARTRES,

Entre St-Philippe et Ursulines.

Grand assortiment de CHAPEAUX à très bon marché. Fleurs, Rubans, Dentelles, Couronnes de Mariées, Chapeaux non garnis et tous articles de MODES.

Les ordres de la campagne seront promptement exécutés.
5 avril—1m.D.Mar.J.

O. DROUET,

NOTAIRE PUBLIC,

Nos. 111 & 113 Passage de la Bourse entre les rues St. Louis et Canal.

Avis aux consommateurs de gaz.

REDUCTION DE PRIX.

Bureau de la compagnie du gaz de la Nlle-Orléans,
19 janvier 1881.

A PARTIR du 31 mars prochain, le prix net du gaz sera réduit à deux piastres par 1000 pieds cubes, pour prompt payement.

Par ordre du Bureau des Directeurs,
JAMES JACKSON, Président.
25 janv—3mPP

ENTREPOT DE TAPIS,

27.....RUE DE CHARTRES.....27

1500 Rouleaux de

NATTES

DE CHINE.

Tous les genres les plus nouveaux et assortis. Le plus grand stock au Sud.

ARTICLES DE TAPISSERIE.

A. Brousseau's Son.

Les prix conviendront à tous.
2 avril—

M. G. D'AQUIN, lauréat du Conservatoire de Musique de Paris, a l'honneur d'annoncer au public que devant résider à la Nouvelle-Orléans, il prendra des élèves pour le solfège, l'harmonie et donnera des leçons de flûte et d'accompagnement. S'adresser 125 rue Bourbon, chez le Dr Bayon.
15 mars—1m

Avis.

Les prix les plus élevés seront payés comptant pour des meubles d'occasion (second hand) de tous genres. S'adresser à
CASH,
13 fév—[illegible] — Lock Box 2300 N. O. P. O.

Grocerie à vendre.

UNE GROCERIE située dans un des meilleurs quartiers du Faubourg Tremé et faisant de très bonnes affaires. Elle est en outre bien achalandée et le propriétaire ne la vend que pour cause de retrait des affaires. Pour plus amples informations s'adresser aux bureaux du journal.
20 avril—2f

EUGÈNE

COIFFEUR DE L'OPÉRA FRANÇAIS, a l'honneur de faire savoir à ses amis et clients, que le théâtre de l'Opéra étant fermé, ils trouveront de 8 A. M. à 9 P. M. au salon de barbe de JULES MAILLEVIN, rue St-Charles, No 36, face à l'Hôtel St. Charles.
10 avril—2f — EUGÈNE MOURET.

Maison à louer.

POUR GROCERIE, avec les étagères, convenablement située au No 130 rue St Antoine, coin St Jean-Baptiste.
10 avril—4f

Brodeuse et Repasseuses.

ON demande une Brodeuse au plumetis pour marquer le linge, ainsi que des repasseuses de première classe pour repassage et linge de dame. S'adresser chez
F. GUÉBLÉ.
Chemiserie Parisienne.
10avril—2f — 23, 25 et 27 rue Conti

On Demande.

UNE PARFAITE CUISINIÈRE. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser encoignure Broad et Esplanade.
10avril—2f

On demande pour aller à la campagne,

UNE bonne domestique forte et active pour faire le ménage et prendre soin d'un enfant de deux ans. A [illegible] une bonne cuisinière créole. Inutile de se présenter sans recommandations. S'adresser lundi matin, entre 9 et 11 heures, rue du Bayou No 285.
10 avril—2f

A louer pour cause de santé.

L'HOTEL WASHINGTON, [illegible] Thibodaux, [illegible]
Thibodaux, Louisiane.
7 mars—1m

La meilleure place en ville POUR ACHETER DES VETEMENTS

Faits dans le dernier genre,

Pour hommes, garçons et enfants, pour le printemps et l'été est indubitablement

CHEZ

C. LAZARD,

Nos 213, 215 & 217 VIEILLE-LEVEE,

Près de la rue Dumaine.

Tous ceux désirant obtenir des vêtements durables et élégants à des prix modérés, trouveront leur avantage à visiter nos magasins pour y examiner notre nouveau stock qui sera vendu aux plus bas prix du marché.

Vêtements pour enfants de 3 à 9 ans.

Habillement en toile grise	de 75 cts à $2.50
Casimir	de $2.50 à 7.00
Melton et diagonal	3.00 à 7.50
Serge mêlée	2.00 à 6.00
Paletot Alpaga	1.00 à 1.50
Pantalon en Kentucky Jeans	75

Vêtements pour garçons de 9 à 16 ans.

Habillement en Casimir	de 3.00 à 4.50
Paletot Alpaga	[illegible]
gros grain	[illegible]

Vêtements pour jeunes gens de 16 à 21 ans.

Habillement Casimir	de 6.25 à 9.00
	10.50 à 12.75
Paletot Alpaga	3.00 à 4.00
gros grain	3.50 à 4.50
Pantalon Casimir	3.25 à 4.25

Vêtements pour hommes.

Habillement en Casimir	7.25 à 10.00
	11.25 à 17.50
Paletot uni, alpaga gros grain	3.50 à 6.50
Lévite	5.00 à 8.00
Paletot Alpaga uni	2.00 à 4.50
Pantalons Casimir, fantaisie	3.50 à 5.50

Pour Première Communion.

Paletot Alpaga, Pantalon [illegible], Gilet piqué blanc, une belle cravate } pour $4.25

Aussi un Défi noir et mérinos noir à très bas marché.

Nous avons un assortiment complet de chapeaux laine, feutre et paille de tous genres et à tous prix.

Vêtements faits sur mesure.

COUPE GARANTIE.

Notre département de linges de dessous, chemises blanches et de couleur, pour hommes et enfants, ainsi que cravates, mouchoirs, écharpes en soie, boutons, &c. est des plus variés et comprend tout ce qu'il y a d'élégant et de nouveau dans ce genre.

Grand assortiment de malles, valises, sacs de voyage, parapluies, &c, &c, à des prix réduits.
9 av—1m

ENCORE —DU— NOUVEAU.

BOTTES TALONS LOUIS XV.
PANTOUFLES TALONS LOUIS XV.
Spécialité de la Maison.

BOTTE FAUCHÉ.
Spécialité de la Maison.

PANTOUFLES CARLOTTA.
Spécialité de la Maison.

EMMA ABBOTT.
Spécialité de la Maison.

BLACK CROOKS.
Spécialité de la Maison.

BOTTES BERNHARDT.
Spécialité de la Maison.

SOULIERS BAS.
Spécialité de la Maison.

Dans cette ligne on trouvera plus de Vingt Genres, variant et dans la coupe et dans les prix.

CHAUSSURES DIVERSES,

Toutes dernier genre et de première qualité.

Bottes chevreau français, Bottes claquées, Bottes en chevreau américain, Bottines, Bottes lacées, Pantoufles. Escarpins.

En tout une variété immense d'articles d'une finesse et d'une élégance parfaite.

DEPARTEMENT —POUR— Chaussures d'Hommes.

Dans ce Département l'assortiment est complet, depuis le soulier le meilleur marché jusqu'au plus cher, tout s'y trouve.

Ne perdez pas de vue que la Maison, tout en vendant les articles les plus fins, a aussi UNE GRANDE SPECIALITE D'ARTICLES A BAS PRIX, non fabriqués pour la Maison, mais à elle expédiés et vendus pour le compte de manufacturiers "hard up", ou achetés aux encans des grandes villes du Nord et de l'Est, par les agents de la Maison.

IL Y A EN CE MOMENT

plus de vingt factures de consignations dont la mise en vente a commencé cette semaine; il est donc de l'intérêt de tous d'acheter à la vente le plus tôt possible.

Demandez les CATALOGUES de la Maison.

Tous les ordres sont exécutés promptement.

Tout ordre venant d'une institution de charité sera rempli avec un escompte sérieux.

On vend aussi des Malles,

L'Etoile Rouge!

ARTHUR DURIEU, PROPRIETAIRE.
5av—

Etabli à Liverpool EN 1834.

Stout de Guiness.

A VENDRE PAR

Bassetti & Xiques

67 & 69..RUE DECATUR..67 & 69
29 fév—3m

ETAT de SITUATION ANNUEL JANVIER, 1881.

DE LA

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

LONDON & LANCASHIRE

De Liverpool, Angleterre.

Capital autorisé entièrement souscrit	$7,500,000 00
Surplus net	1,315,501 35
Actif total aux Etats-Unis	1,014,969 91
Surplus net aux Etats-Unis en sus de toutes les obligations	500,126 00

Cette Compagnie ne fait les affaires d'assurance que contre l'incendie.

Valeur de l'action sur le marché, 250 pour cent.

DIRECTEUR ET SECRÉTAIRE, CHAS. G. FOTHERGILL.
SOUS-DIRECTEUR, J. B. MOFFAT, A LIVERPOOL.

E. B. MUSGROVE, AGENT RÉSIDENT. No 62, RUE BARONNE, Nouvelle-Orléans.

ETAT de SITUATION ANNUEL JANVIER, 1881.

COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE, DE LIVERPOOL, ANGLETERRE.

DIRECTEUR
JOHN H. McLAREN,
A LIVERPOOL.

Actif total en argent	$24,404,381 88
Actif total en argent aux Etats-Unis	2,031,403 89
Surplus en argent net des primes sur l'incendie, après déduction du fonds-capital et de toutes autres obligations de tous genres	[illegible]

N. B.—Le surplus en argent net des primes sur l'incendie de cette compagnie est plus considérable que celui d'aucune autre compagnie du monde entier.

BARBEE & CASTLEMAN,

Directeurs du Département du Sud,
3 avril—1m.PP — Louisville, Ky.

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

H. BILLARD,

Successeur de HEBERT & CIE.,
59 Rue de Chartres,
COIN BIENVILLE.

Livres d'écoles français et américains.

Livres de Prières, Paroissiens et autres Articles de Piété.

Reçu par steamer "Montréal" un envoi considérable de PAROISSIENS reliés en Ivoire, Nacre, Velours, Cuir de Russie, Chagrin, etc., etc., ainsi qu'un magnifique assortiment de CHAPELETS Nacre, Cornaline, blanche, montures argent.

Images, Souvenirs et Emblèmes de PREMIÈRES COMMUNIONS

VENDU A UN BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL.

Aussi, un stock très complet de:
Papeterie pour Bureaux,
Papeterie Fine,
Papeterie Fantaisie
Derniers genres.
Articles et Modèles pour Dessin.
Abonnements reçus à toutes les publications françaises.
Envois directs et deux fois par semaine.

Constamment en magasin, un assortiment considérable de ROMANS des meilleurs auteurs. Nouveautés littéraires reçues chaque semaine.

Choix complet de PAPIERS PEINTS et BORDURES en tous genres, nouveaux dessins, à prix réduits.

Cabinet de Lecture Ab't. 75 cts par mois.

Notre maison se charge de toutes sortes de reliures, fabrication de Registres sur commande à des prix défiant toute concurrence. Travaux soignés et exécutés promptement.
8 avril—

AVIS SPECIAL.—Avis aux expéditeurs à Mandeville et à Covington. Le bateau à vapeur "NEW CAMELIA" s'arrêtant à West End à partir de cette date, le fret pour les deux localités ci-dessus, sera reçu tous les jours rue du CANAL, près BROAD, à la station du chemin de fer.

6avril—7f — W. G. COYLE, Agent. No 33 rue Carondelet.

Metropolitan L. S. et P. Bank, No 8 rue de Chartres.—Les personnes en retard pour l'intérêt des objets mis en gages, sont priées de les régler immédiatement, autrement les objets seront vendus.
13 mars—1m — L. FISHEL, Appr.

Fair Grounds à Louer.

Pour Pique-Niques, Bals et autres amusements à des prix réduits, inclus la lumière électrique, sur application faite à
G. W. NOTT,
27 mars— — No 134 rue du Canal.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

SOUS LE 11 AVRIL—CLASSE No 36.

Tirage de 4 heures P. M.

13	26	34	4	43	39	35	23	70	17	49	37

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature.

Ce 11 avril 1881—4 heures P. M.
[illegible]

Les gens de nos tirages [illegible] peu-vent être vus au bureau [illegible].